

Série DRBF – Connexions: Standard de la preuve en Comité de Règlement des Différends et bon sens

21 avril à partir de 18h30,

Adresse du lieu : Auditorium FTI, 86 boulevard Hausmann, 75008 Paris

Événement diffusé en direct depuis l'Auditorium FTI à Paris, en partenariat avec
SCL France

L'inscription est obligatoire sur: <https://bit.ly/3K93xGZ>

Contenu :

La différence entre une preuve nécessaire et ce qui peut être considéré excessif. Quels documents sont au cœur de la décision, pour assurer un traitement équitable des parties, et le CRD doit-il être un expert (légal ou technique) pour les traiter ? Cette session visera à discuter des finesses de procédure provenant de projets réels pour mettre en valeur les défis pour les parties et les membres de CRD en termes de documentation nécessaire et suffisantes, ainsi que comment le processus peut être clarifié en vue d'une procédure juste et efficace.



Xavier Leynaux, membre du comité fondateur de l'« International Chapter » de l'AFDCI et trésorier de la région 2 du DRBF



Thierry Linares
DRBF Country
Representative for France



Giorgiana Tecuci DRBF Region
2 Board Member – Europe &
Representative for Romania

Pour plus d'informations sur l'événement, envoyez un courriel à :
Thierry.Linares@fticonsulting.com

pour plus d'informations sur les membres, visitez : <https://www.drbf.org/home-french>

